



TERMES DE RÉFÉRENCES

DEUXIÈME ÉDITION DES OLYMPIADES UNIVERSITAIRES DU CAMES

Contexte et justification

L'Enseignement supérieur de qualité est crucial dans la formation du capital humain, première ressource capable d'assurer le développement social et économique des Nations. Aussi, les universités africaines devraient-elles prendre conscience de l'espoir dont elles sont porteuses, pour mieux assumer leur mission de service à la communauté, en faveur du progrès de la société.

Dans un contexte général d'une ambition d'émergence socio-économique, bien exprimée par les plus hauts responsables des États membres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), le CAMES s'est doté pour la première fois de son histoire, en 2013, d'un Plan Stratégique de Développement (PSDC 2015-2019), en vue d'accélérer qualitativement la transformation des pays membres, en associant les entités clés que sont les universités et centres de recherche pour lesquelles il doit assurer un rôle légitime de Conseil.

Le projet de création des Olympiades universitaires du CAMES (OUC), une des activités de l'axe 6 du PSDC, s'inscrit dans cette dynamique en s'adressant directement, pour la première fois, aux étudiants, qui représentent l'élite de demain.

Les OUC visent à susciter l'émulation, l'excellence et à détecter des nouveaux talents auprès des étudiants de l'espace CAMES, issus d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) publiques et privées.

Le projet des OUC a démarré par l'organisation d'une phase pilote, en vue d'en tirer les leçons pour procéder efficacement à une généralisation progressive dans tout l'espace CAMES. Cette première édition s'est réalisée en une phase nationale (les 14, 18, 19 et 20 décembre 2017) et une phase internationale. La seconde étape de cette phase internationale qui correspond en fait à la finale de la compétition, s'est tenue les 30 et 31 mai 2018 à Ouagadougou, au Burkina Faso, en marge de la 35^{ème} session du Conseil des Ministres, couplé au Jubilé d'or du CAMES.

La 2^e édition des OUC, qui débutera en janvier 2020, a pour thème général « Consommation et production durables », qui correspond au douzième Objectif du développement durable (ODD). Ledit objectif encourage l'utilisation des ressources et d'énergie de manière efficace, afin de (i) contribuer à la mise en œuvre des plans de développement, (ii) réduire les coûts économiques, environnementaux et sociaux futurs, (iii) renforcer la compétitivité économique, et (iv) réduire la pauvreté.



Eligibilité

Tout candidat aux OUC doit satisfaire à ces conditions :

- être inscrit(e) dans un établissement ayant signé un accord de partenariat avec le CAMES ;
- être inscrit(e) dans un cycle de Master ou de doctorat ;
- s'inscrire en ligne, via le site web dédié <https://olympiades.cames.online/>

Organisation des épreuves

La compétition se déroulera, en collaboration avec les IESR signataires de l'accord de participation, en phases nationale et internationale.

La **phase nationale**, se déroulant dans des centres retenus dans chaque pays, consiste en une épreuve de type QCM, réalisée en ligne, sur la plateforme dédiée <https://olympiades.cames.online/>. Les candidats sélectionnés à cette étape accéderont à la phase internationale.

La **phase internationale**, se compose de deux étapes :

- une épreuve type QCM réalisée en ligne, à partir des pays des candidats, sur la plateforme dédiée <https://olympiades.cames.online/>. Elle a une pondération de 60% ;
- une épreuve orale, avec une pondération de 40 %, présentée en marge de la 42ème session des CCI. Elle consiste en une présentation et une défense d'un projet de recherche ou professionnel, devant un jury international sur le thème général « **Consommation et production durables** ».

Disciplines de la Compétition

La compétition s'articulera autour de ces douze (12) disciplines : (i) Biodiversité - Changement climatique, (ii) Droit, (iii) Économie, (iv) Sciences de Gestion, (v) Géographie, (vi) Histoire, (vii) Informatique appliquée, (viii) Mathématiques appliquées, (ix) Chimie appliquée, (x) Physique appliquée, (xi) Sciences de la santé, (xii) Biologie appliquée.

Tous les sujets proposés, par les membres des jurys, doivent avoir trait au thème général « Consommation et production durables ».

Lauréats

Tous les candidats recevront des attestations de participation. En outre, le CAMES décernera, d'une part, des prix individuels aux trois lauréats de chaque discipline, et d'autre part, un prix genre à la meilleure lauréate.



Plan stratégique
DU DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2019-2025




Chronogramme des activités

Le calendrier prévisionnel des activités de la 2ème édition des OUC se présente comme suit :

ACTIVITÉS	PÉRIODE
Manifestation d'intérêt des IESR (signature de l'accord de partenariat)	07 octobre – 31 octobre 2019
Mise en place des Comités d'Organisation Locaux (COL)	07 octobre – 31 octobre 2019
Sensibilisation des COL à divulguer les informations sur les OUC-2 auprès des étudiants et des partenaires	07 octobre 2019 - 15 juillet 2020
Campagne d'inscriptions pour la phase nationale	04 novembre - 06 décembre 2019
Validation des candidatures par le CAMES et les IESR	09 - 16 décembre 2019
Publication des QCM d'entraînement	16 décembre 2019 – 10 janvier 2020
Organisation des épreuves nationales	13 - 24 janvier 2020
Publication des résultats de la phase nationale	24 janvier 2020
Organisation de l'étape 1 de la phase internationale	Mars 2020
Organisation de l'étape 2 de la phase internationale (finale)	3 ^e semaine de juillet 2020 (en marge des CCI)

Fait à Ouagadougou, le 07 octobre 2019


Prof. Bertrand MBATCHI

Secrétaire Général du CAMES

Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2019-2024

01 BP 134 Ouagadougou 01 Burkina Faso
Téléphone : (+226) 25368146 / Fax : 25368573
Email : cames@iecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des Etats membres.*

